

## UTILISATION DE L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE CULINAIRE SUISSE (IPCS) PAR DES TIERS

### Dispositions générales

Les droits d'auteur de tout ce qui est publié dans la version imprimée de l'IPCS et dans sa version électronique sont réservés selon les art. 9 et suivants de la loi suisse sur le droit d'auteur.

L'usage personnel ou dans un but scientifique de tous les contenus publiés est soumis aux règles sur la manière de citer les articles (cf. ci-dessous).

La **publication** (en ligne ou hors ligne) d'articles non modifiés de l'IPCS, de chapitres tirés d'un article ou d'illustrations doit être expressément autorisée par l'Association Patrimoine culinaire suisse.

Les **liens** renvoyant au site internet de l'IPCS ou à un article particulier sont autorisés, et même souhaités.

### **Comment citer les articles**

Nous vous prions de citer les articles de l'IPCS en respectant les directives données à la fin de chacun d'eux:

Association Patrimoine culinaire suisse, Version du 01.01.2009,  
URL: <http://www.patrimoineculinaire.ch>

Lausanne, Septembre 2008  
Association Patrimoine culinaire suisse  
CP 128  
1000 Lausanne 6  
[www.kulinarischeserbe.ch](http://www.kulinarischeserbe.ch)